

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal  
en date du mardi 21 février 2017**

L'an deux mil dix sept, le mardi vingt un février à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Régis LUCAS, Maire.

Convocation : 14 février 2017

Date d'affichage : 24 février 2017

Présents : R. LUCAS – J.F. PIQUET – M. DESPRES– F. BELLAT – C. BOUL – G. EMERY - M. CORBIN

Absents : O. BARREAULT - M. LAMACHÈRE - O. BARREAULT - F. NORAS – K. ROMET

Secrétaire de séance : C. BOUL

-----

**D-07 : COMMUNAUTE DE COMMUNES LBN : TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLU**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour le transfert automatique de la compétence en matière de PLUi

**D-08 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-BRULON-NOYEN**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 5211-20 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 08 février 2017 approuvant la modification statutaire sur l'article 5 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil Communautaire ;

Accepte à l'unanimité la modification statutaire de l'article 5.

**D-09 : DEMANDES DE SUBVENTION**

Monsieur le maire donne lecture aux membres du conseil municipal des demandes de subventions :

A.A.P.P.M.A. de Vallon – Maigné – Crannes	500 €
Génération Mouvement Maigné	500 €
Coopérative scolaire de Maigné	300 €
CCI Le Mans	50 € par élève
CMA LE Mans	50 € par élève
MFR Bernay-en-Champagne	50 € par élève

Après délibération, et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'accorder les subventions ci-dessus.

**D-10 : VITRAUX DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le descriptif sommaire des travaux de maçonnerie-taille de pierre nécessaires à la mise en place de nouveaux vitraux.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorise M. le Maire à consulter plusieurs entreprises de maçonnerie.

#### **D-11 : TRAVAUX DE VOIRIE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les premiers plans des travaux à réaliser rue de l'Avenir et Rue de l'Égalité.

L'estimatif du coût des travaux sera transmis courant mars afin de pouvoir monter les dossiers de demande de subventions.